

Lutter contre les frelons asiatiques

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEPPA DE SAINTONGE

Sarah MATHIS
06.35.24.86.26
sarah.mathis@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Savoir lire et écrire.

Prérequis pédagogiques :

La Détection du Certibiocide nuisibles peut être obligatoire pour l'utilisation des insecticides de produits de la gamme professionnelle.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires maîtriseront l'ensemble des notions propres aux hyménoptères (biologiques et administratives) et seront ainsi capables de mettre en œuvre une méthode de lutte sécurisée, adaptée et sélective, respectueuse de l'environnement. Cette formation s'inscrit dans les objectifs du Plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes qui est porté par GDS France et FREDON France.

Contenu et modalités d'organisation

Homologations et réglementations Données biologiques des hyménoptères Reconnaître les espèces protégées La détection des hyménoptères Les moyens de lutte : - Technique de destruction par drone - Technique de destruction par perche - Technique de piégeage Les bons EPI et sécurisation des chantiers La gestion des déchets Les méthodes alternatives

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00542136	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Saintes (17)	CFPPA SAINTES		Non éligible	